

Le coordinateur de Constantine sous mandat de dépôt



©D.
R.

Le coordinateur du mouvement Mouwatana à Constantine, Abdelkrim Zeghileche, qui gère également une radio web, a été arrêté, hier, par des policiers en son domicile pour être présenté dans la même journée devant le procureur de la République près le tribunal correctionnel de Ziadia. Une arrestation qui intervient à la suite d'une plainte pour diffamation déposée à son encontre par un activiste de la société civile qui a échoué dernièrement à relancer une coordination des associations activant dans la wilaya de Constantine. Sous le coup d'une citation directe, Abdelkrim Zeghileche, qui n'aurait pas répondu à la convocation du tribunal ou n'aurait même pas accusé réception de cette dernière, a donc été arrêté, hier, et présenté en fin d'après-midi devant le procureur de la République, qui a ordonné sa mise sous mandat de dépôt en attendant son procès qui est prévu le 13 novembre. Abdelkrim Zeghileche aurait été déjà convoqué par la police à la suite de l'enquête diligentée dans le cadre de cette même affaire, menée vraisemblablement de fil en aiguille pour aboutir à ce scénario, d'autant plus que l'accusé est connu pour ses attitudes plus ou moins pagailleuses. Pour sa part, le plaignant est surtout connu pour ses accointances avec les congrégations de l'allégeance et autres comités de soutien au président Bouteflika depuis le début des années 2000. Lui-même en butte à des ennuis sérieux avec la justice, il s'est particulièrement rapproché du gérant de radio Constantine sur le web où il est passé d'invité à animateur, empruntant parfois un ton qui rompt avec le discours d'obédience qui caractérise son parcours. Et si l'on ignore, pour l'instant, le contenu de la diffamation présumée sur laquelle repose la plainte, le revirement opéré par l'accusateur reste, pour le moins, curieux et dénote une probable cabale pour faire taire le militant de

Mouwatana à Constantine. Celui-ci avait été déjà arrêté à deux reprises, le 9 septembre dernier, au même titre que les principaux animateurs du mouvement Mouwatana qui avaient prévu, ce jour-là, un rassemblement dans la ville de Constantine, lequel a été interdit par les services de sécurité et un deuxième le 6 octobre, journée également retenue par les opposants au 5e mandat pour une autre manifestation pacifique dans la même ville.

Kamel Ghimouze